

Bretagne 2030

Compte-rendu de la soirée-débat n° 6 du 12 novembre 2013 à Quimper

La soirée-débat organisée à Quimper (Palais des Congrès) le 12 novembre 2013 de 18H30 à 21H dans le cadre de la démarche Bretagne 2030 a réuni une quarantaine de participants.

Il s'agissait de la 6^{ème} réunion, 14 réunions-débats étant programmées.

Ci-dessous sont resituées les réflexions collectives des participants.

1. RAPPEL DE LA DEMARCHE BRETAGNE 2030

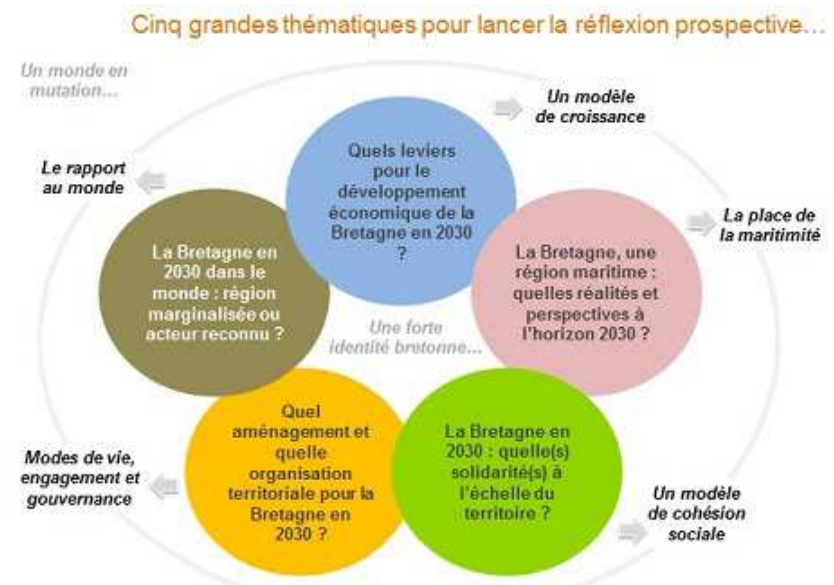
Bretagne 2030 est une démarche lancée par le **Conseil Régional de Bretagne** qui propose à toutes les Bretonnes et tous les Bretons, et plus largement à tous ceux qui aiment la Bretagne, de définir le visage qu'ils lui souhaitent en 2030.

Il s'agit d'une démarche de réflexion collective, de concertation prospective qui contribue à l'élaboration d'une vision partagée de la Bretagne en 2030.

Bretagne 2030 ne cherche pas à prédire l'avenir mais à le dessiner, à formuler des souhaits et des attentes et à explorer des pistes.

La démarche engagée invite ainsi à penser l'avenir pour ne pas le subir, à formuler des valeurs et des aspirations collectives, pour ne pas dériver vers des situations non souhaitées et pour être en capacité de résister aux évolutions non souhaitables.

Ces cinq thèmes couvrent les grands champs de réflexion pour l'avenir.



Quelques questions sont posées pour susciter la discussion. Elles reflètent les préoccupations majeures exprimées par les Bretons et les représentants de la Bretagne, ses partenaires, ses visiteurs,.... Les plaquettes thématiques, distribuées en réunion sont disponibles dans la rubrique « projet » du site www.bretagne2030.ienparle.net

2. L'INTRODUCTION DE LA SOIREE-DEBAT

Le Conseil régional de Bretagne était représenté par **Gérard Mével**, Conseiller Régional, délégué à l'Agenda 21, **Naïg Le Gars**, Conseillère Régionale et **Nicolas Morvan**, Conseiller Régional de Bretagne et Président de la Communauté de Communes du Pays de Quimperlé. Ils ont remercié les participants de s'être engagés dans la démarche singulière qu'est « Bretagne 2030 », lancée par la Région. Il a souligné que celle-ci n'était pas un simple dialogue entre la Région et les citoyens mais plutôt un moment de débat qui interroge l'ensemble de la société bretonne sur son avenir. La Région souhaite qu'un certain nombre de réponses collectives puissent être trouvées dans le cadre de cette démarche autour des valeurs, des projets, de l'économie, de l'aménagement du territoire,... qui caractérisent et caractériseront la région bretonne. Une synthèse de l'ensemble des contributions sera présentée début 2014.

3. RESTITUTION DES REFLEXIONS COLLECTIVES DES PARTICIPANTS

Les participants, répartis par table ont collectivement travaillé sur l'un des 5 thèmes (cf. le schéma page précédente) qui structurent la réflexion. La synthèse de chaque groupe a été restituée en séance plénière, permettant ainsi à tous les participants de réagir et de s'exprimer sur l'ensemble des thèmes.

3.1. LA BRETAGNE GRANDE REGION MARITIME EUROPEENNE EN 2030 : FANTASME OU REALITE ?

Les participants de cette table ont considéré que la Bretagne ne pourra devenir une grande région maritime européenne qu'en retrouvant sa dimension historique avec la Loire Atlantique, recherchant un équilibre entre tous les territoires bretons, notamment entre les villes de Brest et Nantes, et les autres villes portuaires.

Ils ont regretté le fait que l'Europe actuelle ait « vendu la filière pêche » à l'Espagne qui a acheté les bateaux bretons et a pu ainsi agrandir son territoire de pêche.

La région bretonne est une grande région maritime par sa pêche, sa plaisance, l'exploitation des énergies maritimes et la construction marine. Elle doit être reconnue par la France en tant que telle et soutenue par la mise en place d'une Europe des régions. Le budget alloué à la Bretagne doit permettre le développement de son potentiel maritime.

Une participante a demandé ce que la Région faisait pour connaître la vérité sur l'affaire du Bughaled Breiz.

Un participant a évoqué l'accessibilité à la mer : selon lui, il s'agit de démocratiser et de développer les activités nautiques et les formations qui s'y rapportent, celles qui sont proches des filières économiques liées à la mer.

3.2. LA BRETAGNE EN 2030, MODELE DE COHESION SOCIALE OU SOCIETE ECLATEE ?

Le rapporteur a proposé plusieurs constats et axes de développement sur ce thème qui était attribué à cette table :

- Augmenter les moyens de la Région et affecter la totalité des impôts locaux exclusivement à la Bretagne ;
- le foncier devient trop cher et le logement devient inaccessible pour beaucoup de Bretons, en particulier sur le littoral ;
- la métropolisation représente un danger en faisant de la Bretagne une région moins forte, avec des emplois menacés dans le Finistère, en pointe Bretagne, et ceci au profit de villes comme Brest, Rennes et Nantes ;
- la possibilité de se revendiquer breton en arguant le droit du sol ;

- apprendre l'histoire de la Bretagne à l'école à partir du CP : histoire de la culture, de la danse,... ;
- réduire les inégalités, en diminuant les écarts de salaire pour un plus grand sentiment de justice.

Concernant les éléments à éviter, ils ont souligné :

- Les inégalités sociales, dans l'emploi, le logement ;
- les zones submersibles qui ne seraient pas protégées ;
- le « mille-feuille administratif », le trop grand nombre d'échelons ;
- la professionnalisation du bénévolat ;
- la fin de la gratuité des voies de communication pour les automobilistes et les camions.

Un participant a exprimé son désaccord avec l'idée que les impôts locaux pourraient être alloués seulement à la Région, il a souligné la nécessité de distribuer également des moyens aux villes, qu'il considère plus proches des citoyens.

Un participant de la table s'est étonné qu'une réunion « Bretagne 2030 » ait été organisée à Paris mais qu'aucune ne soit programmée à Nantes.

Un participant de la table a ensuite ajouté une question sur le périmètre de la Bretagne. Selon lui, toutes les propositions

formulées lors de la réunion ne pourront être effectives que si Nantes et la Loire-Atlantique sont rattachés à terme à la Bretagne.

Un participant de la table a indiqué que pour que les jeunes aient conscience de leur identité bretonne ils doivent avoir accès à leur histoire bretonne à l'école. De plus, la Bretagne doit se doter d'une chaîne de télévision régionale, si possible bilingue. Ces deux éléments favoriseraient le sentiment d'appartenance à la Bretagne et donc la cohésion sociale. Pour cela, la Bretagne doit disposer de compétences plus fortes, en prenant exemple sur l'Allemagne et son système de régions fédérales. Par ailleurs, selon lui, la métropolisation irait à l'encontre d'un aménagement équilibré de la Bretagne ; cette logique de métropolisation est imposée par l'Etat.

Une participante de la table a ajouté espérer qu'en 2030 il n'y aura pas de logique communautaire mais une « addition », un collectif de citoyens en Bretagne.

Un participant a ajouté que si les métropoles peuvent être sources d'inégalités, elles peuvent aussi permettre de rendre visible la région au niveau européen et donc constituer une chance pour développer certains projets et rayonner sur l'ensemble du territoire. Cette métropolisation peut donc devenir un point fort comme un point faible pour la Bretagne.

Un participant s'est dit d'accord avec l'idée de villes bretonnes reconnues au niveau international. Cependant, il a expliqué qu'il conviendrait déjà d'accorder un peu plus d'autonomie à la Région avant d'envisager de créer des métropoles.

Naïg Le Gars a précisé qu'une association sur Nantes qui s'appelle l'Agence Culturelle Bretonne envisage de solliciter l'organisation d'une réunion-débat « Bretagne 2030 » au sein de son institution. Elle a par ailleurs indiqué qu'une vidéo de 5 heures sur l'histoire de la Bretagne est en cours de préparation. Elle sera disponible sur internet pour tous les apprentis de Bretagne. Des déclinaisons seront fournies au Centre de Documentation et d'Information des Lycées bretons. Ainsi tout le monde aura accès à l'histoire de la Bretagne.

Un participant a indiqué avoir travaillé en Allemagne et a souhaité revenir sur des idées « reçues ». Il a expliqué que pour disposer d'une région plus forte comme un Länder allemand, cela signifie une réorganisation de l'ensemble du pays. Il a aussi précisé que l'histoire régionale n'est pas du tout enseignée en Allemagne.

Une participante a tenu à souligner que les questions de la limite géographique de la Bretagne et des moyens sont posées dans le débat ce soir et qu'il est important que la Région puisse les entendre.

François-Nicolas Sourdat, Adjoint au Directeur général des services de la Région, a précisé que toutes les questions étaient ouvertes et que les réponses sont données par les Bretons qui participent au débat. Dans ce débat participatif, la Région n'a pas souhaité donner des réponses déjà formulées, elle se place en position d'écoute et tous les sujets peuvent être abordés.

3.3. LA BRETAGNE EN 2030, UNE REGION PROSPERE : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE PERFORMANT ET ENDOGENE ?

Les participants de cette table ont considéré que la recherche maritime est conséquente sur la Région. Ils se sont demandé si ce potentiel est suffisamment exploité aujourd'hui. Ils ont collectivement fait le constat de l'importance de la recherche maritime dans le développement économique de la Bretagne dans de nombreux domaines, parmi lesquels : les biotechnologies, les activités nautiques, les énergies, les algues, l'exploitation du sous-sol,... Cela constitue un véritable potentiel qui est spécifique à la Bretagne.

Ils ont ensuite évoqué l'intérêt d'utiliser les ressources locales dans le secteur du bâtiment dans lequel ils observent également un potentiel important. Cette question est à travailler, selon eux, au regard de la transition énergétique, notamment dans l'adaptation des matériaux aux nouvelles normes, en particulier pour le logement.

Ils ont par ailleurs considéré comme essentiel le désenclavement de la Bretagne, en particulier concernant le ferroviaire (marchandises et voyageurs) et le très haut débit. Pour ces deux points, ils ont insisté sur la nécessité de tenir les engagements annoncés concernant les échéances (2030).

Ils ont également évoqué l'économie immatérielle qui, selon eux, peut être développée autour des usages du numérique, notamment

à travers le concept de « fab lab » (laboratoire de fabrication), mais qui demande d'investir dans la formation.

Pour 2030, ce groupe a considéré que les collectivités risquent de disposer de moins de financement qu'actuellement. Ils ont proposé de mobiliser l'épargne locale en faveur du développement économique de la région en particulier pour le transfert des entreprises et le maintien des sièges des entreprises en Bretagne, prioritairement celles qui disposent d'un savoir-faire breton et qui sont tentées de délocaliser la production dans des pays à bas coûts.

L'économie devra être la plus diversifiée possible, s'appuyant sur les ressources immatérielles et d'avenir, sur le secteur secondaire mais aussi le primaire.

Ils ont par ailleurs constaté une tendance à la concentration des activités dans l'est de la Bretagne. La Région devra notamment être attentive au bon équilibre de la répartition de l'activité sur l'ensemble du territoire breton.

Ils ont également rappelé la nécessité d'anticiper la question de l'après-nucléaire en 2040. Cela exigera de réelles évolutions sociétales.

Concernant la baisse de la production agricole – essentiellement animale et halieutique – ils ont signalé qu'il s'agit d'un facteur essentiel pour l'aménagement du territoire breton. Ce groupe considère comme important que les exploitations soient réparties de manière équilibrée sur le territoire breton, avec les activités halieutiques sur les pointes extrêmes de la Bretagne (le long du

littoral). Aujourd'hui, le constat est une diminution de la production. Or, cette baisse pourrait s'avérer dangereuse pour l'évolution spatiale de la Bretagne et le maintien de l'activité sur le territoire.

Ils ont également expliqué l'impérieuse nécessité d'éviter de perdre l'identité régionale dans le cadre de la mondialisation, dans une société où les gens seront amenés à être de plus en plus mobiles. La forte identité bretonne doit permettre aux Bretons d'y rester attachés quel que soit l'endroit où ils se trouvent dans le monde, et éventuellement les inciter à revenir plus tard en Bretagne.

Selon eux, la fracture numérique existe toujours dans les usages. Si le développement des outils s'accélère, encore beaucoup ne savent pas utiliser ce matériel ou n'en disposent pas.

Ils ont souligné que la formation supérieure est un facteur d'innovation dans le domaine économique ; la Bretagne doit notamment poursuivre l'effort dans le secondaire.

Enfin, concernant le tourisme ils ont demandé une meilleure lisibilité des acteurs et une meilleure cohérence.

Les participants de la deuxième table qui a travaillé sur ce thème du développement économique ont considéré que cette problématique s'organise autour d'un thème principal : « Vivre et travailler au pays mais en bonne santé ».

Concernant ce qu'il conviendrait d'inventer/développer, ils ont proposé les éléments suivants :

- développer les transports, les énergies et la pêche : la Bretagne n'est pas au bout du monde mais au bord d'une route avec la mer et tous ses voisins. Elle doit donc être le lieu privilégié pour les échanges, des projets ambitieux, le cabotage,... ;
- développer l'économie circulaire entre les diverses activités et mieux gérer les déchets ;
- produire en Bretagne les outils et machines utilisées par les entreprises bretonnes, en réduisant les dépendances aux investissements industriels ;
- rendre les productions agricoles beaucoup moins dépendantes des groupes multinationaux en développant des productions de diversité et de qualité à plus forte valeur ajoutée, tout en faisant baisser la pression foncière sur les agriculteurs. Cela permettrait d'avoir des filières de traitement des déchets. Si on décide de développer la méthanisation, il conviendrait d'envisager en amont les investissements et le type de croissance de ces équipements à mettre en place ;
- développer les formations des chefs d'entreprise et des salariés afin de favoriser les installations d'entreprises, et développer des formations techniques post-bac pour aider à faire émerger des start-ups locales, favoriser la reprise d'entreprises par leurs salariés ou de manière coopérative (en faisant le lien avec les entreprises sociales et solidaires qui ont besoin de soutien) ;

- développer le secteur de la culture et du patrimoine : il s'agit bien d'un pôle d'activités économiques et non pas seulement des activités bonnes à capter des subventions ;
- mieux prendre en compte l'implantation locale des candidats dans les appels d'offre, en privilégiant la connaissance du terrain par rapport aux prestataires extrarégionaux.

Pour eux, les éléments à éviter sont les suivants :

- ne pas « casser » les domaines dans lesquels la Bretagne est reconnue (l'agroalimentaire, la mer, les télécoms,...), tout en essayant de faire évoluer les modèles (croissance/décroissance) ;
- éviter la spécialisation des filières agricoles ;
- éviter toutes les pollutions qui nuiraient aux ressources ;
- éviter le départ des jeunes et la fuite des cerveaux ;
- Ne pas abandonner le secteur primaire et secondaire pour éviter de devenir une économie résidentielle et que la Bretagne devienne le terrain de jeu des pays de l'est de l'Europe, avec une main d'œuvre « bon marché » et des règles sociales « inférieures » à celles de la France.

Une participante de la table a souhaité ajouter l'importance du développement des énergies alternatives et renouvelables, considérant le fort potentiel breton et préconisant de favoriser le

développement des entreprises spécialisées et la formation dans ce domaine.

Un participant a ajouté la nécessité de la formation tout au long de la vie : il ne s'agit plus de s'arrêter au concept du diplôme qui formerait pour le reste de la vie. C'est un enjeu de pouvoir former de façon continue.

Un participant a constaté que la Bretagne était bien située dans le domaine de la presse mais reste faible concernant la communication audiovisuelle. Selon un récent rapport, 90% de l'audiovisuel se situe en région parisienne. Or, il existe des télévisions régionales. C'est un outil de communication, de diffusion de la culture et d'échanges entre les habitants. Ce serait un outil complémentaire qui permettrait de développer l'image de la Bretagne.

Une participante a ajouté la question de la taille de l'entreprise. Elle a précisé que ce sont les très petites entreprises qui créent aujourd'hui de l'emploi. Concernant la fuite des cerveaux, elle a proposé une réflexion sur la manière de susciter l'envie d'entreprenariat chez les jeunes diplômés et que les subventions aillent également sur les emplois qualifiés et pas seulement sur les emplois peu qualifiés. Ce serait une manière de se distinguer pour la Bretagne.

A l'issue de ces échanges, un participant a par ailleurs regretté que l'eau servie lors de la réunion ne provienne pas de Bretagne.

3.4. LA BRETAGNE EN 2030, LA PERFORMANCE TERRITORIALE FONDEE SUR SON EQUITE : UTOPIE OU REALITE ?

Le rapporteur a tenu à préciser que des divergences étaient apparues entre les participants.

Dans le cadre de cet exercice de prospective, ils se sont donné le droit d'exprimer toutes leurs idées. Ils ont énoncé ainsi plusieurs points importants concernant la performance territoriale :

- développer les transports en commun, et pourquoi pas une ligne de train qui traverse le centre Bretagne pour désenclaver la région ;
- le développement de la LGV apparaît essentiel mais l'enjeu est quand même de ne pas se « parisianiser » en étant à 3H de Paris ;
- développer des nouveaux modes de gouvernance avec davantage de décentralisation, notamment en améliorant la mise en œuvre opérationnelle par les Pays, ce qui assurerait une organisation territoriale plus cohérente ;
- renforcer le réseau de villes moyennes qui, aujourd'hui en Bretagne, offrent un accès aux loisirs, au travail et à des services au plus grand nombre ;
- la question de l'intégration du département de Loire-Atlantique à la Bretagne a été posée avec plus ou moins de « craintes » ;

- l'éventualité de la suppression des départements a été mise en débat ;
- si la Bretagne a su innover au niveau de l'organisation territoriale, il semble que lorsqu'il s'agit de penser à l'implantation éventuelle du siège de l'IFREMER, ou de pôles éoliens,... les villes se trouvent de nouveau en compétition sans que la Région puisse se positionner en arbitre.
- renforcer les jumelages entre les villes bretonnes afin de favoriser la connaissance entre les différentes sphères géographiques de la Bretagne. La cohésion territoriale pourrait ainsi gagner par davantage d'échanges entre les citoyens, il s'agit donc de multiplier les coopérations, et pas sur un champ politique.

Ce groupe a précisé un point important à éviter : la Bretagne ne doit pas se renfermer sur elle-même. Pour assurer cette ouverture, les solutions à explorer ont fait débat au sein de la table, notamment sur l'opportunité de développer la LGV et l'aéroport, toujours face au risque de perdre une partie de son identité en accédant plus vite au territoire.

Un participant a confirmé qu'il y a peu de relations entre les différents territoires de la Bretagne. Ne faudrait-il pas une presse régionale qui parle de l'ensemble de la Bretagne ? De la même façon, il s'est demandé s'il ne serait pas utile de créer une radio et une télévision à l'échelle de la région.

Un participant a ajouté être ravi quand il y a une grève chez Ouest France, car cela lui permet d'avoir une information sur l'ensemble de la Bretagne. Concernant l'enjeu de la formation, il considère que « cacher aux Bretons leur passé, c'est les priver de leur avenir », et il regrette que beaucoup de jeunes ne savent pas qu'ils sont bretons.

Une participante a souhaité insister sur la nécessité de développer les solidarités entre l'urbain et le rural. Elle s'est dite inquiète du développement de pôles urbains au détriment des campagnes. Un axe à développer serait celui des transports entre les villes moyennes et les centres-bourgs pour revitaliser ces centres-bourgs.

Un participant de la table a indiqué qu'il y a peu de visibilité sur les compétences et actions des différents niveaux de collectivités. La carte des Pays est un découpage en fonction des bassins de vie, la collectivité devrait donc légitimement se tenir à cette échelle. D'autres échelons, comme les départements, lui semblent moins cohérents.

Un participant de la table a indiqué que la LGV risquait de favoriser la dépendance à Paris et la fuite des cerveaux. Redynamiser le centre Bretagne s'avérerait, selon lui, plus urgent afin de rééquilibrer le territoire et de le relier à Paris.

Suite à ces diverses interventions, **François-Nicolas Sourdat**, Adjoint au directeur général des services de la Région Bretagne a souhaité mentionner trois éléments factuels :

- concernant les Pays, il a précisé que la Région ne les abandonne pas du tout. Elle les soutient et il est même prévu de les conforter;
- sur la question du département de Loire-Atlantique, le Conseil régional s'est déjà prononcé sur le dossier. Mais le débat reste ouvert dans le cadre de Bretagne 2030.
- concernant une réunion à Nantes, il a rappelé que tous étaient invités à toutes les réunions, les Nantais y compris. Il a souligné que le Conseil régional est tout à fait ouvert à répondre favorablement à une invitation dans la Loire-Atlantique pour discuter de cette réflexion prospective

3.5. LA BRETAGNE EN 2030 DANS LE MONDE : REGION MARGINALISEE OU ACTEUR RECONNU ?

Les participants de cette table ont suggéré les analyses et pistes suivantes :

- s'intéresser à la culture bretonne tout en s'ouvrant à la culture des autres. La mondialisation « oui mais » s'il y a le souci de partager et de valoriser la culture bretonne ;
- une condition essentielle est que le territoire reste en vie : pouvoir y travailler, étudier, se divertir ;

- l'importance de l'augmentation des pouvoirs des Régions avec le développement des politiques de proximité et des moyens financiers adéquats ;
- le plurilinguisme dont le breton ;

Parmi les points à éviter, ils ont évoqué :

- la notion de « Bretagne cul-de-sac », qui est une crainte liée au souci d'éviter le repli sur soi ;
- La crainte de devenir une région « dortoir », centrée sur l'économie résidentielle ;
- la Bretagne ne doit pas devenir le « garde-manger » de la France, il convient donc de ne pas spécialiser la Bretagne mais bien de diversifier l'économie.

Un participant a souligné que la culture bretonne est assez connue dans le monde. Il a cité des amis prenant des cours de breton à Shanghai et à New York. C'est une image de qualité qui ressort de la région et qui serait à développer.

Un participant a espéré qu'en 2030 les routes 4 voies seront encore gratuites.

Une participante a indiqué que si la culture est importante, il faut que la région puisse rayonner au-delà du territoire en montrant qu'elle sait innover, s'adapter au monde qui évolue. Cela peut passer par une production de qualité notamment qui renverrait une image positive. Cela évitera la « Bretagne-cul-de-sac ».

Un participant a considéré que la Bretagne peut aussi participer à la construction du monde de demain via la coopération nationale.

4. CONCLUSION

Gérard Mével, Conseiller Régional a remercié l'ensemble des participants pour leurs contributions. Il a indiqué que la méthode de participation a effectivement permis une participation active ; la rencontre-débat a donc aux élus de la Région d'entendre une grande diversité de contributions.

Le débat reste ouvert. Le rôle des élus dans cette démarche n'est pas de répondre aux participants mais de les écouter pour s'inspirer de leurs réflexions et propositions.